

# Livre et lecture en Bretagne

## Quelques perspectives de recherche

Un certain nombre de travaux, en France comme dans certains pays étrangers, ont fait progresser depuis quinze ans nos connaissances sur l'histoire de l'alphabétisation, de l'enseignement et du livre. Une monumentale *Histoire de l'édition française*, dont les deux premiers tomes, qui mènent jusqu'à l'époque de Balzac, sont actuellement parus (1), montre à la fois combien ce domaine de l'histoire socio-culturelle a été récemment mis en valeur, et la diversification, c'est-à-dire l'enrichissement progressif de la problématique. Certains travaux partent de la production, étudient les ateliers, ou suivent de l'imprimeur au libraire, du libraire ou de ses substitués aux clients, les réseaux de circulation. A ce carrefour de la boutique, d'autres les rejoignent, partis, à travers, par exemple, l'étude des bibliothèques, de la consommation, des goûts et de leur évolution.

Comme dans d'autres champs de la recherche historique, et à leur exemple, l'utilisation des méthodes quantitatives, qui a permis de dépasser un trop facile impressionnisme, s'accompagne aujourd'hui d'une réflexion plus attentive au sens et à la portée des résultats acquis. Il faut poursuivre (et il y a encore dans ce domaine beaucoup de travail) ce patient labeur de dépouillement et de comptage, hors duquel on risquerait de n'aboutir qu'à des conclusions hâtives et superficielles. Mais on ne peut s'en tenir là: il faut s'interroger sur la place d'un ouvrage dans une bibliothèque, si minime soit-elle, et sur la place réelle de l'écrit dans la culture d'un individu ou d'un groupe, qui dépend d'abord du poids numérique des lisants. Il faut tenter de savoir non seulement ce qui peut être réellement lu, mais aussi pourquoi et comment on lit. On s'attache aujourd'hui davantage aux pratiques de la lecture, aux usages du livre et de l'écrit, liés à des conditions de production et de consommation qui résultent elles-mêmes d'une situation où se mêlent facteurs politiques, économiques et sociaux, et représentations mentales.

(1) *Histoire de l'édition française*, sous la direction générale de H. J. Martin et R. Chartier. T.1: Le livre conquérant (du Moyen Age au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle), 1982. T.2: Le livre triomphant (1660-1830), 1984.

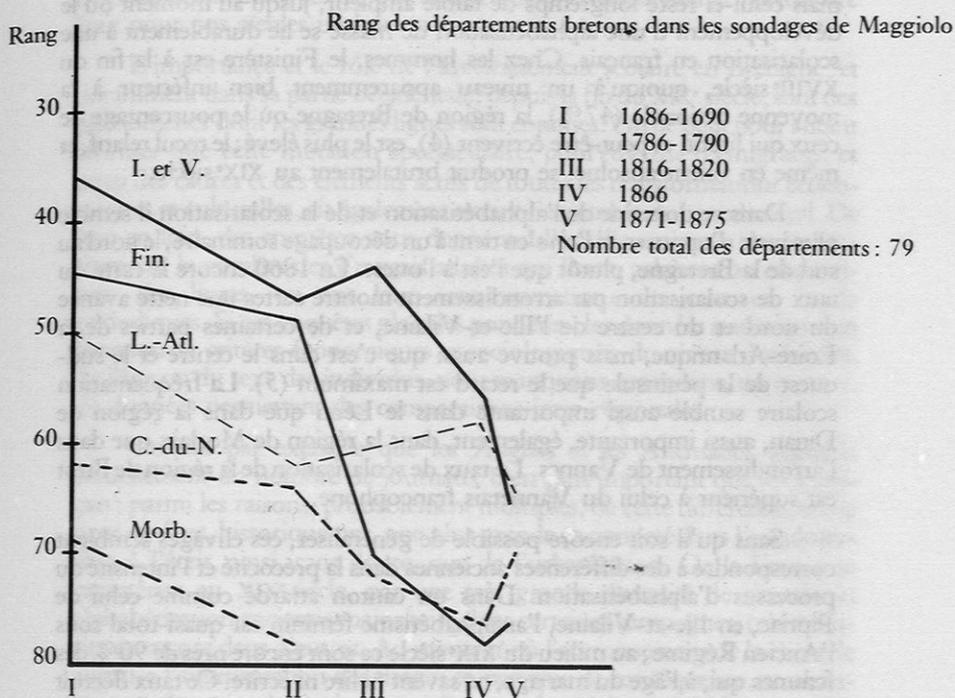
Par un jeu de va-et-vient dont le travail historique est coutumier, les synthèses provisoires incitent à de nouvelles recherches sur le terrain, c'est-à-dire en premier lieu à préciser les moyens de répondre un peu moins mal à une question difficile : quand, comment, pourquoi et dans quelle mesure une civilisation rurale utilise-t-elle le support de l'écrit ? On ne prétend pas dans ce court article résoudre le problème, mais plutôt souligner l'intérêt peut-être insuffisamment perçu du terrain d'observation breton. L'originalité de la Bretagne, dans ce domaine de la recherche historique, nous semble en effet résider dans la diversité des situations réelles, dans le mélange ou la juxtaposition d'archaïsme et de modernité qui la caractérisent, du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, derrière une réputation générale de région retardataire.

Le handicap le plus spectaculaire, le plus connu, est le retard de l'alphabétisation, à la fois attesté par le pourcentage des illettrés relevé au XIX<sup>e</sup> siècle parmi les conscrits, et par celui des signatures au bas des actes de mariage relevé dans les différents sondages de l'enquête de Maggiolo. L'interprétation des chiffres, rappelés dans le tableau ci-joint, est cependant plus délicate qu'il ne paraît. La valeur statistique de l'indicateur n'est pas absolue, même pour les paroisses rurales (2). Les résultats d'ensemble, auxquels on se tiendra pour le moment s'appuyent sur des échantillons statistiques très variables. Le maillage chronologique et géographique de ces sondages successifs est par ailleurs beaucoup trop large pour rendre possible une explication en profondeur. Éloignés d'un siècle pour les deux premiers, et ne nous livrant de façon générale que des moyennes départementales — les matériaux de l'enquête ayant disparu — ces sondages donnent l'impression d'un progrès irrégulier mais général. Seul le Finistère fait exception jusqu'à l'époque de la Restauration : mais n'est-ce pas pour une part l'effet de variations et d'irrégularités dans l'enregistrement, dont on verra plus loin un exemple précis ? Or un essai, actuellement en cours, pour reconstituer dans le cadre de l'Ille-et-Vilaine les statistiques communales (3) dessine une géographie beaucoup plus différenciée, et une chronologie beaucoup moins linéaire.

Un graphique élémentaire, comparant les cinq départements bretons et les replaçant, pour chaque sondage, à leur rang à l'échelle nationale, montre les limites d'une explication linguistique du retard dans le passage à la culture écrite, ou plus probablement le poids variable de ce facteur. Les courbes de l'alphabétisation féminine, fortement divergentes à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, font apparaître un retard des régions bretonnantes ;

(2) Nous renvoyons pour l'étude des villes à J. Queniert, *Culture et société urbaines dans la France de l'Ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle*, première partie, passim.

(3) Sondages effectués par périodes quinquennales, tous les trente ans, du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle au début de la III<sup>e</sup> République.



Les taux d'alphabétisation en Bretagne selon Maggiolo

	1686-1690				1786-1790				1816-1820				1871-1875			
	H	F	C	Rang												
Côtes-du-Nord	12,26	5,47	8,71	63	22,94	9,43	16,18	64	25,81	12,11	18,96	72	56,76	38,67	47,71	70
Finistère	16,36	11,40	13,88	46	35,26	6,82	21,04	49	28,60	11,91	20,25	69	43,60	24,92	34,26	77
Ille-et-Vilaine	21,27	13,55	17,41	36	28,15	14,73	21,41	47	38,98	24,46	31,71	44	60,87	49,28	55,07	65
Loire-Atlantique	15,14	9,39	12,26	52	21,72	11,98	16,85	62	30,19	16,03	23,11	61	63,41	48,41	55,91	64
Morbihan	8,28	4,91	6,59	69	9,64	6,82	8,23	78	—	—	—	—	42,73	42,00	42,36	76

H: taux d'alphabétisation masculins

F: taux d'alphabétisation féminins

C: taux d'alphabétisation des conjoints

mais celui-ci reste longtemps de faible ampleur, jusqu'au moment où le développement d'une alphabétisation de masse se lie durablement à une scolarisation en français. Chez les hommes, le Finistère est à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, quoiqu'à un niveau apparemment bien inférieur à la moyenne nationale (47%), la région de Bretagne où le pourcentage de ceux qui lisent, et peut-être écrivent (4), est le plus élevé; le recul relatif, et même en valeur absolue, se produit brutalement au XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans ce domaine de l'alphabétisation et de la scolarisation il semble plus juste d'opposer, si l'on s'en tient à un découpage sommaire, le nord au sud de la Bretagne, plutôt que l'est à l'ouest. En 1860 encore la carte du taux de scolarisation par arrondissement montre certes une nette avance du nord et du centre de l'Ille-et-Vilaine, et de certaines parties de la Loire-Atlantique, mais prouve aussi que c'est dans le centre et le sud-ouest de la péninsule que le retard est maximum (5). La fréquentation scolaire semble aussi importante dans le Léon que dans la région de Dinan, aussi importante, également, dans la région de Morlaix que dans l'arrondissement de Vannes. Le taux de scolarisation de la région de Brest est supérieur à celui du Vannetais francophone.

Sans qu'il soit encore possible de généraliser, ces clivages semblent correspondre à des différences anciennes dans la précocité et l'intensité du processus d'alphabétisation. Dans un canton attardé comme celui de Pipriac, en Ille-et-Vilaine, l'analphabétisme féminin est quasi-total sous l'Ancien Régime; au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ce sont encore près de 90% des femmes qui, à l'âge du mariage, ne savent ni lire ni écrire. Ce taux décroît bien entendu plus rapidement ensuite; mais au début de la III<sup>e</sup> République, quelques années avant les lois de Jules Ferry, 70% des jeunes épouses sont incapables de signer l'acte de leur mariage, et probablement tout aussi incapables de lire (6). On mesure à cette chronologie, qu'il faudrait pouvoir prolonger jusqu'au début de ce siècle, voire jusqu'à la première guerre mondiale, la faible épaisseur temporelle de l'accès massif et direct à l'écrit dans certaines régions: trois ou quatre générations, tout au plus,

(4) Nous ne pouvons reprendre ici le débat sur le niveau d'instruction dont témoigne la signature. Nous continuons à penser que tous ceux qui savent lire sont aussi capables de tracer les lettres de leur nom, mais que tous ceux qui signent ne savent pas écrire, ni même obligatoirement lire. Sur ces problèmes de méthode cf J. Quenart, *op. cit.*

(5) Carte réalisée à partir de l'«État de situation des écoles primaires publiques et libres et des écoles maternelles en 1860 (Archives nationales, F 17 10408 à 10423). Cette carte a été publiée par M. Lagrée dans *Catholicisme et société dans l'Ouest* t.2 le XIX<sup>e</sup> siècle (Institut armoricain de recherches historiques. Rennes).

(6) La lecture courante suppose une reconnaissance des lettres et des syllabes; il n'est donc pas vraisemblable qu'un individu qui sait lire ne sache pas signer, fût-ce de façon informelle.

nous séparent de ce temps où, dans certains cantons ruraux, savoir lire était pour nos aïeules un luxe rare.

L'importance et le rôle de l'investissement scolaire en Bretagne, et notamment dans sa partie occidentale, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sont des phénomènes dont les grandes lignes sont connues. On ne peut pour autant affirmer que cette mutation spectaculaire, pourvoyeuse d'émigrants, et aussi des cadres et des éléments actifs de toutes les transformations économiques et culturelles, ait également atteint l'ensemble du monde rural. De loin en loin, des enquêtes nous donnent à l'échelle nationale des indications sur le nombre des Français adultes qui lisent, achètent ou empruntent des livres, ou sur leur « consommation » de journaux et de périodiques. Si ces enquêtes globales pondèrent les données statistiques en fonction de critères économiques et sociologiques, du niveau des études, de l'âge ou du sexe des individus, nous manquons cependant, sur ce sujet, de données permettant des comparaisons inter-régionales.

On sait par exemple que les Anglais et les Allemands achètent actuellement un nombre de journaux bien plus important que les Français ; parmi les raisons, probablement multiples, de cette différence, on ne peut exclure, historiquement, une plus grande ancienneté dans l'acculturation à l'écrit, ainsi, sans doute, que de l'urbanisation. Or la France se caractérise au XIX<sup>e</sup> siècle, par une très grande diversité de situations : alphabétisation ancienne majoritaire dans certaines campagnes, très minoritaire encore dans d'autres. Au moment où l'accroissement de la clientèle autorise l'augmentation des tirages et, par voie de conséquence, un abaissement du prix de revient que les transformations techniques vont ensuite accélérer, l'inégalité est flagrante entre les régions. Ne reste-t-il rien de ces différences, dès lors que se généralise l'enseignement primaire ? On peut en douter, dès lors qu'on admet que l'habitude et le goût de la lecture ne dépendent pas seulement, l'école quittée, d'un apprentissage technique mais plus largement d'un milieu, porteur ou non.

Au moment, crucial pour l'adoption ou le rejet de modèles culturels, de l'adolescence, ce milieu se borne surtout, dans une société rurale peu ouverte vers l'extérieur, à la famille et aux voisins. Jusqu'à l'époque récente où la télévision, et la brutale révolution démographique, économique et culturelle subie par les sociétés rurales ont complètement bouleversé les données antérieures, il n'est nullement impossible que des différences aient persisté entre les provinces françaises. Le rayonnement de livres — dix, vingt ou davantage — plusieurs fois aperçu chez de simples vigneron bourgeois, nous semble l'héritage récent d'une vieille tradition d'alphabétisation qu'on ne retrouverait pas dans d'autres provinces.

La Bretagne est en comparaison une terre où la culture orale tient, beaucoup plus tard, une place essentielle. Encore ce qui a été dit plus haut sur les contrastes de la carte de l'alphabétisation doit-il éviter un schéma-

tisme caricatural. En ce domaine, et à l'inverse d'une flotte dont tous les éléments s'alignent sur le plus lent, ce sont les plus avancés qui donnent une indication sur l'importance de la pénétration de l'écrit dans un milieu donné. Aussi est-ce davantage le niveau atteint par l'alphabétisation masculine qui doit ici être pris en compte, accentuant encore, par rapport aux statistiques sexuellement indifférenciées, les opposition régionales. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, si l'on s'en tient à la méthode de Maggiolo, une personne sait lire dans un ou près d'un nouveau foyer sur trois dans le Finistère comme en Ille-et-Vilaine, mais dans un sur dix seulement dans le Morbihan. A la même époque, dans le cadre plus limité de l'actuelle Ille-et-Vilaine, c'est dans 40%, voire dans la majorité des foyers que le jeune chef de famille est dans certaines villages capable de lire, alors qu'on ne dépasse pas ou guère, dans d'autres, le niveau morbihannais.

Quoi qu'il en soit des rattrapages, des stagnations ou même des reculs ultérieurs, l'importance de ces écarts anciens n'a sans doute pas été suffisamment soulignée. Là où une personne sait lire dans moins d'une famille sur dix, il n'y a dans la structure généralement très dispersée de l'habitat breton, aucune lecture quotidienne possible dans certains hameaux. On est encore là dans une civilisation de l'écrit rare, transmis presque exclusivement par quelques notables ecclésiastiques ou laïcs. Là où, au contraire, un ménage sur deux ou trois est réceptif, le maillage devient suffisamment serré pour que l'accès à l'information écrite soit non seulement possible à l'échelle du village, mais diversifié par la pluralité des intermédiaires. A la fin de l'Ancien Régime le Léon, dont l'enquête de Maggiolo semble de plus avoir sous-estimé le niveau d'alphabétisation, le nord du pays gallo sont déjà profondément influencés par les supports écrits de l'information et de la culture, alors que cette influence ne se fait sentir ailleurs que par de rares canaux. Seules d'autres enquêtes locales permettront désormais de préciser cette carte, et donc de mieux l'expliquer.

Second élément à prendre en compte : la chronologie et la géographie de l'établissement d'un réseau de production et de commercialisation du livre. Nos sources sont ici essentiellement administratives, liées à l'attention croissante de la monarchie pour la production imprimée, et au perfectionnement des moyens d'investigation et de contrôle. Trois périodes de créations scandent en Bretagne l'histoire de l'imprimerie sous l'Ancien Régime. La première, dont on fête actuellement le demi-millénaire, est extrêmement précoce. La localisation des premières presses est liée, comme en maint endroit d'Europe à la même époque, à la protection et au goût personnel d'un noble — c'est l'origine de l'éphémère imprimerie de Bréhant-Loudéac — puis, avec le même typographe, à l'activité d'un couvent, en l'occurrence celui de Lantenac. Ces fragiles ateliers durent peu : comme partout la loi du marché entraîne une rationalisation des implantations.

Dès les premières décennies l'avenir de l'imprimerie paraît déjà mieux assuré dans les villes où le poids des institutions crée à la fois une demande administrative et une clientèle potentielle plus variée et plus étoffée, c'est-à-dire à Nantes, Rennes ou Tréguier. Les quelque 25 incunables bretons actuellement connus se rattachent à des genres variés, puisqu'on y trouve à la fois des ouvrages utiles à l'administration diocésaine, quelques livres de dévotion, la Coutume de Bretagne et quelques éléments de la littérature chevaleresque (7). Mais les limites de la clientèle ecclésiastique, seigneuriale et bourgeoise semblent bien vite atteintes, et ses bibliothèques fort minces. Dès lors que la mise en place de circuits de distribution sépare lieux de production et de consommation, cette clientèle n'est plus liée à l'imprimerie bretonne, dont le marasme est au XVI<sup>e</sup> siècle remarquable. A l'exception de ceux de Rennes et de Nantes, les premiers ateliers cessent tous leur activité; encore n'est-on certain d'un fonctionnement continu, dans ces deux villes, qu'à partir du dernier quart du siècle (8).

Des dix ouvrages connus imprimés avant 1600 et contenant du breton, sept l'ont été à Paris (9): seuls le *Catholicon*, dictionnaire breton-latin-français imprimé à Tréguier en 1499, et deux ouvrages sortis de Cuburien, atelier conventuel situé près de Morlaix qui fonctionne de 1570 à 1585, viennent de presses bretonnes; ce sont un *Mirouer de la mort* et une *Vie de Sainte Catherine*. Un matériel numériquement aussi réduit n'autorise bien sûr aucune conclusion; pourtant cette proportion doit être soulignée. En dehors de l'émissaire trégorrois, qui disparaît dès 1512, aucun atelier ne s'établit en Basse-Bretagne avant les dernières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle. De plus les presses de Cuburien ne fonctionnent que pendant quinze ans, et Vannes n'imprime pratiquement qu'en français jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. On peut, avec G. Le Menn, parler d'une véritable «mort de l'imprimerie en Basse-Bretagne entre 1585 et 1620» (10).

Quelque limités que soient les indices qui en témoignent, cette répartition géographique et chronologique est le reflet d'une histoire

(7) Nous renvoyons sur ce sujet à l'excellente synthèse d'H. Martin dans J. P. Lequay et H. Martin, *Fastes et malheurs de la Bretagne ducal, 1213-1532*, p. 381.

(8) Sur l'histoire de l'imprimerie en Bretagne, cf. G. Lepreux, *Gallia typographica*, t. IV. Province de Bretagne, corrigé et précisé par les articles de G. Le Menn cités dans les notes suivantes.

(9) Sur les impressions totalement ou partiellement en langue bretonne, voir G. Le Menn, «Bibliographie bretonne. Qui furent les premiers imprimeurs de Quimper? Leurs impressions» in *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1978, t. CVI, pp. 161-181 et 1979, t. CVII, pp. 283-314.

(10) G. Le Menn, «A la recherche des anciens ouvrages imprimés en Breton» in *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1978 p. 121-137.

culturelle. Comme bien d'autres langues en Europe, le moyen-breton est une victime du développement de l'imprimerie : dans un milieu d'alphabetisation sans doute très restreinte, le marché est trop limité pour répondre à la nécessité économique d'écouler plusieurs centaines d'exemplaires d'une même édition. Des éléments de cette mince clientèle — ceux, par exemple qui fréquentent les Universités — sont ailleurs, et notamment à Paris. Ces lecteurs sont encore assimilables aux «litterati» médiévaux, à ces étudiants, ecclésiastiques ou hommes de loi qui connaissent le latin. Les marchands, quant à eux, n'ont pas besoin du latin ; mais ils n'ont, si l'on en juge par les bibliothèques de leurs homologues de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, que peu ou pas de livres. La plupart des nobles qui n'ont pas de fonction administrative ou judiciaire n'en ont sans doute pas davantage. La mince frange de ceux qui possèdent des livres est donc pour l'essentiel trilingue. Or le XVI<sup>e</sup> siècle est à la fois celui du rattachement de la Bretagne à l'espace politique et culturel français, et celui du progrès décisif de la langue de la monarchie dans l'administration et les échanges. Tout se passe donc comme si les difficultés générales de la production du livre en Bretagne, et même, en Basse-Bretagne, sa disparition, correspondaient à un double phénomène : d'une part l'entrée de la province dans le marché français du livre, et donc l'établissement de réseaux avec Paris et Rouen ; d'autre part la disparition d'une clientèle bretonnante, momentanément non remplacée.

C'est au début du XVII<sup>e</sup> siècle que se situe la grande période du développement de l'imprimerie bretonne. Après Nantes (1577), des ateliers s'établissent à Saint-Malo (1602), Vannes (sans doute à partir de 1618), Saint-Brieuc et Morlaix (1620), et enfin à Quimper (1635) et Dol (1651) (11). En un demi-siècle, malgré quelques difficultés postérieures dans quelques centres, une géographie de l'édition se met en place. Les dernières créations, tardives, concernent des villes de création ou de développement récents comme Brest (1681), Port-Louis ou Lorient, et enfin Redon (1712) et Saint-Pol. Chaque diocèse a ainsi ses presses : Morlaix travaille pour Tréguier, où elles ne fonctionnent qu'entre 1677 et 1682. C'est à cette époque, et à cette époque seulement, que des familles de typographes, comme, à Quimper, les Leblanc, puis les Malassis et les Périer, et les Blot apparentés aux précédents, s'installent en pays bretonnant.

A côté de quelques ouvrages en latin — livres d'usages du diocèse ou destinés aux ecclésiastiques — de livres en français, l'imprimé en langue bretonne trouve désormais une clientèle. La nature des ouvrages publiés — catéchismes, vies de saints, cantiques spirituels, ouvrages de dévotion — incite à rapprocher ce phénomène du développement de la Réforme

(11) cf. G. Lepreux et G. Le Menh, op. cit.

catholique en Basse-Bretagne. C'est vers les années 1605-1610 que commence avec Le Nobletz la grande époque des missions, dont le but initial est, rappelons-le, de donner aux fidèles les secours spirituels et la formation selon les normes tridentines, que le clergé paroissial est encore incapable d'apporter aux fidèles. On connaît l'utilisation que font les missionnaires des tableaux imagés, les fameux «taolennou». Mais ils voient aussi dans la distribution de livrets pieux le moyen de prolonger leur influence; le P. Maunoir, comme d'autres missionnaires se fait suivre d'un mercier vendeur de livres. Pour fortifier ce qui a été semé, on répand donc à l'intention des prêtres ou des fidèles des recueils de cantiques en breton, et on diffuse des traductions des plus grands succès de la littérature de dévotion en langue française, voire universelle: le *Catéchisme* de Bellarmine existe en breton dès 1625; l'*Imitation de Jésus-Christ* connaît elle aussi plusieurs éditions en langue bretonne, à Quimper et à Brest, à partir de 1689 (12).

Cette production suppose un public, et nous conduit à revenir au problème de l'alphabétisation, et de sa chronologie. La diffusion, au XVII<sup>e</sup> siècle, d'une littérature en langue bretonne dont on pourrait aisément trouver l'équivalent en français montre qu'il existe désormais, et le phénomène est probablement nouveau, des lecteurs exclusivement bretonnants. Un article récent, pour lequel on ne dispose malheureusement à cette date d'aucune comparaison géographique ou chronologique, éclaire d'un jour nouveau, dans une petite région à cheval sur les trois diocèses de Saint-Pol, Quimper et Tréguier, cette question de l'accès à l'écrit à la fin de l'Ancien Régime (13). Constatant, par comparaison avec d'autres sources, qu'en bien des villages léonards les actes de mariage ne sont pas signés par tous ceux des époux qui auraient pu le faire, F. Roudaut tente d'estimer au moins l'alphabétisation masculine à partir des actes de baptême, qui donnent des indications beaucoup plus fiables sur le groupe des jeunes pères.

On constate ainsi qu'au moment où, entre 1786 et 1790, le pourcentage national des signature masculines établi par Maggiolo atteint 47 %, ce taux, dans un échantillon d'une trentaine de paroisses et trèves, se situe entre 61 et 66 % dans un groupe de paroisses léonardes (Commana, Sizun, le Tréhou) et dans la paroisse cornouaillaise voisine de Dirinon, et dépasse dans plusieurs autres la moyenne nationale. Ce sondage confirme dans l'ensemble, dans cette région au carrefour de trois diocèses, l'opposi-

---

(12) cf. G. Le Menn, op. cit. in *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1979, p. 194.

(13) F. Roudaut, «La difficile approche de l'alphabétisation en Basse-Bretagne», in *La France d'Ancien Régime. Études réunies en l'honneur de Pierre Goubert*. Toulouse, décembre 1984, p. 639-648.

tion entre le Trégor et la Cornouaille, où le taux des signatures des pères au bas des actes de baptême est presque toujours inférieur à 30, voire à 15 %, et le Léon. La seule prise en compte des signatures montrant une nette maîtrise de l'écriture accentue encore ce contraste : « dans aucune des paroisses du Trégor ou de la « montagne » cornouaillaise, un père sur six n'a été capable d'apposer une signature correcte », tandis que, dans quatre paroisses léonardes voisines « le tiers des actes de baptême a reçu une signature de moyenne ou de bonne facture » (14). L'un des facteurs de cette différence est sans doute la qualité et la densité très différentes de l'encadrement clérical : le clergé moins nombreux et de qualité longtemps inégale du Trégor, qui n'a sur les populations qu'une emprise limitée (15), s'oppose aux très nombreux prêtres du Léon qui, à la suite des missionnaires, font entrer l'écrit dans les moyens ordinaires de la pastorale (16). Les structures socio-religieuses secrètent ici des formes culturelles qui les renforcent.

Des élites rurales assurent donc bien dès le XVIII<sup>e</sup> siècle un public inégal mais certain au livre en breton. Les recherches, qu'il faut développer, à partir des inventaires après décès, permettront peut-être d'en préciser le niveau économique et les contours sociologiques. Les sondages réalisés jusqu'ici dans d'autres sites ruraux de cette province se révèlent sur ce point décevants : mais l'absence de toute mention signifie-t-elle qu'il n'y a pas de livres, ou que le priseur ne les a pas mentionnés ? La première hypothèse est plus que probable chez les paysans de bien des régions de Bretagne où l'alphabétisation reste faible et mal assurée ; encore faudra-t-il vérifier, dans d'autres sites que le Léon, la pertinence de la méthode utilisée par Maggiolo, dont les résultats ne seront sans doute pas, cependant, globalement remis en cause. Il y aurait donc un intérêt méthodologique à prospecter les archives de juridictions locales dont le ressort englobe au contraire des paroisses où le niveau d'alphabétisation est supérieur à la moyenne provinciale. De même, il n'est pas impossible que le petit livre de dévotion se soit répandu au XVIII<sup>e</sup> siècle dans certains cantons de Haute-Bretagne où la carte de l'alphabétisation est, on l'a vu, très contrastée. Le nombre des lecteurs potentiels dans le nord de l'actuelle Ille-et-Vilaine pourrait bien être un facteur du développement, à Saint-Malo, de la production d'Hovius, qui dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle,

(14) F. Roudaut, op. cit., p. 646.

(15) G. Minois, *Un échec de la Réforme catholique. Le diocèse de Tréguier du XV<sup>e</sup> à XVIII<sup>e</sup> siècle*. Thèse dactylographiée. Rennes, 1984.

(16) cf. sur l'inégale densité de l'encadrement clérical, *Les Bretons et Dieu. Atlas d'histoire religieuse (1400-1800)* sous la coordination d'A. Croix. Carte établie par J. Quéniart. A paraître en 1985.

concurrence les presses rennaises par des ouvrages de grande diffusion (17).

Un certain nombre de ces ouvrages en langue française se retrouvent dans les inventaires urbains, dans des milieux qui descendent, dans l'échelle sociale, jusqu'au niveau de l'artisanat ; il est en revanche frappant d'y constater l'absence de toute mention d'ouvrages en breton. Sans doute peuvent-ils se dissimuler derrière des mentions vagues telles que « vieux livres » ou « lot de volumes » ; mais ce dédain éventuel, et en tout cas systématique, du priseur n'est-il pas en soi significatif ? Il faut ici rappeler la faiblesse, à Brest comme à Quimper, des catégories que nous avons naguère qualifiées d'« intermédiaires » (18), où nous rangions les individus qui, par la maladresse ou la déformation plus ou moins grande des lettres, prouvent qu'ils n'ont pas, ou au mieux atteignent tout juste une maîtrise élémentaire de l'écriture, certains ne sachant même pas lire. Ces catégories, qui dans les villes de Basse-Bretagne ne regroupent guère plus de 5 % des jeunes mariés, semblent en milieu rural à la fois très inégalement représentées, et souvent plus importantes ; dans certaines paroisses léonardes on peut y ranger 30 % des pères qui font baptiser leurs enfants.

Certains cantons ruraux de Basse-Bretagne ont ainsi sans doute connu ce stade de la semi-alphabétisation limitée à la seule lecture, qui permet, sous l'influence d'un encadrement clérical abondant, de déchiffrer le texte qui accompagne une image pieuse, voire de lire un petit livret de cantiques ou une vie de saint, un catéchisme ou un livre de messe. Elle ne semble cependant concerner, à l'échelle de la province, qu'une minorité d'individus et de régions, et paraît être plus masculine que féminine. La convergence des indices précise par ailleurs, face à l'écrit, une opposition entre campagnes et villes. Dans les premières des élites locales alphabétisées ou semi-alphabétisées connaissent une acculturation à l'écrit à travers leur propre langue, le breton. Ces élites ne fournissent que peu d'éléments à la population flottante qui, au gré de la conjoncture, vient animer les activités navales et militaires de Brest, ou servir à Quimper, et qui grossit dans les villes le nombre des illettrés. En milieu urbain ceux qui, au contraire, savent lire et écrire, connaissent aussi le français, langue des puissants, des riches, de tous ceux qui se rattachent par leur origine, leurs fonctions ou leurs relations à l'État, à des circuits économiques lointains ou à la culture écrite majoritairement diffusée par l'Église. Son inaptitude à satisfaire l'ensemble des besoins entraîne au contraire son abandon probable par ceux qui, à la ville, ont acquis la maîtrise complète de l'écrit. La langue bretonne n'est pas un obstacle à l'alphabétisation ; mais elle est un

---

(17) cf. J. Quéniart, *Culture et société...*, op. cit., p. 365-366.

(18) J. Quéniart, *ibid.*, première partie.

outil limité à un certain cadre géographique et social, et se trouve de ce fait rejetée par ceux qui s'en évadent.

Au-delà ou en-deçà du livre, on trouve l'écrit le plus simple, c'est-à-dire le manuscrit, et le problème des relations réciproques qu'entretiennent dans une civilisation d'alphabétisation le plus souvent restreinte les formes écrites et orales de la communication. Question difficile, à laquelle des sources limitées, éparses et diverses ne permettent d'apporter aucune réponse de type statistique. En Bretagne plus qu'en d'autres provinces, sans doute en raison de sa forte originalité culturelle, ont été cependant rassemblés depuis un siècle et demi quantité de matériaux et de synthèses partielles. Il serait vain, présomptueux et hors du sujet de cet article consacré au livre et à la lecture d'en résumer en quelques lignes les apports ; peut-être n'est-il cependant pas inutile de les rapprocher de recherches récentes plus générales.

La rareté de l'écrit, manuscrit ou livresque, dans une société, en augmente le prix, et donne à ses détenteurs un pouvoir culturel qui renforce les supériorités sociales. Le curé, le notaire, quelques notables locaux en retirent les premiers un surcroît de prestige. Le pouvoir est aussi dans le mystère, accru par l'emploi de vocabulaires incompréhensibles, voire du latin : mystère du grimoire ou des procédures de l'homme de loi, du livre de médecine, du bréviaire ou du missel du prêtre où se trouvent les paroles qui ont le pouvoir de bénir ou de consacrer, d'absoudre ou de condamner. L'écrit rare a les vertus ambiguës de l'ésotérisme. L'élargissement du nombre des lecteurs ne transforme pas d'un coup de baguette qui serait également magique les mentalités ; il est cependant un préalable nécessaire à bien des évolutions. L'écrit est un support qui, dans le cas de la Bretagne rurale, complète d'abord les modes d'influence de l'Église ; mais il est aussi un partage qui, déjà, réduit l'écart entre le prêtre et les laïcs, et contribue à modifier les rapports entre les uns et les autres.

Pourtant la culture orale — espèce pure qui serait préservée de toute contamination — n'existe pas dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les révisions récentes tendent à retarder, même dans les provinces de forte alphabétisation, la diffusion en milieu rural d'une littérature populaire diversifiée (19). Mais on insiste bien davantage aujourd'hui sur la diversité des pratiques de lecture et des modes de transmission de l'écrit, dont le premier et le plus important est tout simplement la lecture à haute voix ou la retransmission orale. Des intermédiaires culturels — ne serait-ce que les prêtres, désormais régulièrement instruits — diffusent en l'adaptant à leur

(19) Cf J. L. Marais, « Littérature et culture « populaires » aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Réponses et questions », in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 87, 1980, p. 65-105. On retrouvera dans cet article la bibliographie classique sur cette question.

public une partie de ce qu'ils ont appris dans un autre moule culturel. Au niveau le plus modeste, l'image entourée d'un texte, d'invocation, d'une prière, sont d'utiles propédeutiques à des lectures moins limitées. Un seul homme capable de déchiffrer dans une famille, dans un hameau, un seul livre ne constituent pas une révolution, mais sont déjà un relais et le début d'un processus, qui peut d'ailleurs connaître de longs blocages. Or cette minorité, trop faible encore dans certaines régions de la Bretagne, est suffisante dans d'autres pour relayer solidement les éléments d'une littérature et plus largement d'une information écrite.

Cette littérature vient d'ailleurs, des élites sociales, d'instances centralisées. Parce que les premiers intermédiaires, ceux qui jouent un rôle important et constant dans ce domaine, sont bilingues, l'originalité linguistique n'est qu'un faible barrage. Les prédicateurs utilisent par exemple des modèles français, et diffusent les mêmes thèmes et les mêmes arguments qu'ailleurs (20). De même les traductions forment l'essentiel des livres imprimés en langue bretonne sous l'Ancien Régime. La langue est elle-même contaminée par ceux qui appartiennent à la culture savante. Certes des éléments de vocabulaire roman se sont depuis longtemps glissés dans la langue bretonne (21); mais cette influence se trouve renforcée par l'imprimé et par tous ceux qui, comme les prédicateurs, pensent souvent en français et traduisent ensuite. Le « breton de prêtre » est un « breton bourgeois » (22) de francophones qu'on trouve non seulement dans des ouvrages religieux, mais, tout autant, dans la littérature politique, dans les affiches ou brochures de l'époque révolutionnaire, voire dans certaines pièces de théâtre.

L'originalité linguistique de la Basse-Bretagne, et même, dans le détail, les particularités dialectales de régions comme le Vannetais, entraînent cependant, entre l'écrit et l'oral, des contaminations plus complexes que cette influence univoque. Le développement de l'impression bretonne, la place qu'y prend le clergé, sont à l'origine du passage du moyen breton au breton moderne écrit, plus proche de la langue parlée. Mais, en même temps, certains genres restent sous forme manuscrite les conservatoires de traditions linguistiques plus anciennes. C'est le cas des quelques pièces de théâtre connues antérieures à 1650, écrites en moyen-breton, où l'agencement des rimes internes facilite la mémorisation et donc la répétition orale par le truchement des acteurs. Beaucoup plus longuement, le

---

(20) F. Roudaut, *La prédication en langue bretonne à la fin de l'Ancien Régime*. Thèse dactylographiée, t. I, p. 240-245.

(21) J. Guyonvarc'h, *Dictionnaire étymologique du breton ancien, moyen et moderne. Origine et histoire des mots*.

(22) Expression proposée par P. Y. Lambert in *Les littératures celtiques*, p. 118.

manuscrit, la feuille volante prolongent la vie de formes culturelles qui, comme le théâtre religieux sont dédaignées des élites francophones, et se rapprochent, en adoptant des formes dialectales, d'une clientèle locale (23),

On en arrive ainsi, dans l'enchevêtrement des influences, à une contamination de l'écrit par l'oral, ou à un effacement de la forme écrite derrière une réappropriation orale, particulièrement nette dans le cas de la chanson ou du cantique. Des recueils de «cantiques spirituels» ont été publiés en Bretagne comme ailleurs: mais ceux qui survivent dans les mémoires populaires s'intègrent, indéfiniment chantés par des générations, successives, dans une authentique culture orale, qui permet bien des arrangements, des transformations et des réutilisations, et les fait échapper à leur origine savante. La musique joue d'ailleurs ici un rôle mémorisateur, et sert de support à d'autres veines d'inspiration; bien des chansons de Chouans reprennent par exemple des chants antérieurs (24). On sait aussi l'importance et la capacité d'adaptation, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, des conteurs bretons, et celle des chanteurs populaires dont les succès, surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, circulent en feuilles volantes, avant que les folkloristes et érudits ne s'en emparent...en les réinterprétant à leur tour (25). Entre l'oral et le manuscrit, entre le manuscrit et l'imprimé, et inversement, se produit un continuel va-et-vient, une circulation où l'écrit, au-delà des élites urbaines, est un élément d'inégale importance selon les lieux et les moments, longtemps «digéré» par la puissance d'assimilation de cette culture orale, aux modes de transmission plus généralement efficaces. Cette puissance d'intégration, cette efficacité ont permis longtemps à certaines régions bretonnes de s'en tenir aux formes les plus traditionnelles, tandis que d'autres, plus ouvertes vers l'extérieur, se ralliaient beaucoup plus vite aux modes de la communication écrite. Car en réalité c'est la diversité qui, dans ce domaine, l'emporte en Bretagne.

Jean QUÉNIART

(23) G. Le Menn, «Du théâtre savant (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) au théâtre populaire (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles en Basse-Bretagne). Histoire et thèmes» in *Langues et littérature orales dans l'Ouest de la France*, Presses de l'Université d'Angers, 1983, p. 428-450.

(24) R. Dupuy, «Chansons populaires et chouannerie en Basse-Bretagne» in *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, 1978, n° 4, p. 2-15.

(25) cf. par exemple, le débat autour du *Barzaz-Breiz*.